



Préfet du Tarn

5 h ·

...

**#Sécheresse** 💧 | Face à une situation exceptionnelle, le préfet du Tarn renforce les restrictions d'usage de l'eau à compter du samedi 18 juillet - 8h.

Après un mois de juin très déficitaire en pluie (-34 %) et un mois de juillet marqué par la canicule et l'absence de précipitations, la sécheresse s'aggrave sur l'ensemble du département. Malgré un soutien d'étiage inédit des principales rivières, la situation devient préoccupante et les ressources en eau potable sont sous surveillance car la situation risque de se dégrader rapidement.

➡ De nouvelles restrictions concernant les réseaux d'eau potable et s'appliquent à tous les usagers notamment :

💧 interdiction de l'arrosage des pelouses, massifs fleuris, jardin d'agrément, espaces verts publics et privés de 8h à 20h,

🌱 interdiction de l'arrosage des jardins et potagers de 10h à 20h,

🚗 interdiction du lavage des véhicules à domicile,

🏊 restrictions sur le remplissage des piscines,

🧼 interdiction du nettoyage des façades, trottoirs et voiries (hors exceptions),

⛴ arrêt des fontaines en circuit ouvert, ainsi que d'autres mesures visant à préserver la ressource.

Les restrictions concernant les prélèvements dans les cours d'eau, forages et puits sont également renforcées sur une majorité des bassins versants.